

Contrat de vente d'un véhicule

Vendeur

Nom	Date de naissance
Prénom	Numéro de téléphone
Adresse	Le vendeur est le propriétaire légal du véhicule
NPA/Localité	oui/ non

Acheteur

Nom	Date de naissance
Prénom	Numéro de téléphone
Adresse	
NPA/Localité	

Véhicule

Marque	N° de châssis
Modèle/Type	N° de base
Carrosserie (berline, break, cabriolet, ...)	Homologation
	1ère mise en circulation
Couleur	Kilométrage
Cylindrée	Date du dernier contrôle technique
Puissance	Date du prochain test d'émissions
Transmission	

Vous trouverez la plupart de ces informations sur le permis de circulation.

Prix de vente

en CHF

Équipement supplémentaire (p.ex. climatisation) ou accessoires (p.ex. pneus hiver)

Deuxième clé disponible? oui/ non

Informations complémentaires sur le véhicule

Le véhicule est-il sans accident (hormis dommages mineurs, p.ex. rayures ou bosses)? oui/ non

Remarques

Des défauts sont-ils connus sur le véhicule? oui/ non

Remarques

Le carnet d'entretien est-il disponible et correctement tenu? oui/ non

Remarques

Dispositions générales

Garantie

Toute garantie, dans la mesure permise par la loi, est exclue; notamment la résolution et la réduction de prix sont exclues.

Deux ans de garantie conformément à l'art. 210 CO.

Autre disposition

Paie ment

Espèces lors de la remise du véhicule

Autre mode de paiement

Remise du véhicule

Date de remise

Lieu de remise

Droit applicable

Les dispositions légales relatives au contrat de vente (art. 184 ss CO) s'appliquent.

Clause de sauvegarde

Si une disposition du présent contrat est invalide, elle sera remplacée par la disposition légale correspondante. Les autres dispositions du contrat restent en vigueur.

Signatures

Vendeur

Acheteur

Lieu/Date

Lieu/Date

Signature

Signature